



# LA CÉGÈTE

## LE SYNDICAT CGT DE L'UNIVERSITÉ D'AIX-MARSEILLE



### SENSIBILISATION AUX VIOLENCES SEXISTES ET SEXUELLES DANS LES RELATIONS DE TRAVAIL

**Le 25 novembre est la journée mondiale de lutte contre les violences faites aux femmes.**

Le manque d'études statistiques quant aux violences au travail n'aide pas à leur mise en visibilité. Toutefois, une enquête de l'INSEE (2008) indique que près de 5 % des viols et 25 % des agressions sexuelles commis sur des femmes âgées de 18 à 59 ans l'ont été sur le lieu de travail ; 1 femme sur 5 aurait été victime de harcèlement sexuel au cours de sa vie professionnelle (enquête Ifop/Défenseur des droits, mars 2014). Stress, angoisse, dépression, tentatives de suicides, symptômes post-traumatiques... parce qu'elles touchent au cœur de l'intimité des femmes, les violences ont des répercussions sur la santé mentale pour plus de 80 % des victimes, outre les éventuelles blessures physiques.. Ainsi, quel que soit leur degré de gravité, et qu'elles s'exercent au travail ou ailleurs, les atteintes à la dignité, à la liberté, à l'intégrité physique et mentale des femmes compromettent leur droit au travail, indispensable à leur autonomie.

Le sexisme se manifeste par des propos, comportements ou attitudes qui érigent la différence sexuelle en différence fondamentale entraînant un jugement sur l'intelligence, les comportements et/ou les aptitudes de la personne qui en est victime. Malgré l'existence de lois arrachées de haute lutte pour protéger les femmes et pénaliser ces agissements, il faut renforcer les moyens de les mettre en oeuvre notamment par l'accompagnement, le suivi médical, psychologique et judiciaire des victimes qui demeure très déficient. Enfin, le parcours de justice se heurte à la persistance des stéréotypes y compris parmi les professionnel-le-s, au manque de moyens, dans un contexte de restriction des services publics, et au manque de cohérence globale. Pourtant, des mesures sont possibles et nécessaires, elles existent dans d'autres pays, nous avons des propositions syndicales ! Les violences contre les femmes sont loin d'être une fatalité ! La CGT porte l'idée qu'une société non sexiste et non violente est possible. Il faut la construire en agissant par la prévention des comportements sexistes et violents à tous les échelons de la société. Et garantir aux femmes les moyens de participer pleinement à la vie économique, c'est garantir leur autonomie.

Dans ce cadre, le collectif femmes-mixité, égalité professionnelle, discrimination de l'UD CGT13, en accord avec le bureau de l'UD organise

**une journée de formation  
le 25 novembre 2016  
de 9 h à 16 h 30 à la Bourse du travail  
(Bd Charles Nédelec)  
salle Jean Jaurès (rez-de-chaussée)**

<http://www.ugict.cgt.fr/ugict/presse/dp-viedemere>



### L'Echo des instances

#### Bilan social 2015

Le bilan social a été présenté au CT du 18 octobre, et au CA du 25 du même mois. Des correctifs ont été distribués en séance au CA, suite à des erreurs et imprécisions relevées en CT.

#### Où sont partis les 238 titularisés Sauvadet ?

Sur l'introduction «Conditions générales d'emploi et de gestion du personnel», il est écrit «L'effectif de l'établissement a augmenté de 206 agents depuis 2014, soit 2,7%. Cette évolution s'explique par le dynamisme de la recherche au sein d'AMU [...]»

Au total depuis 2013, le bilan social annonce 387 agents supplémentaires, 342 ANT et 45 fonctionnaires. Or dans la même période, 238 agents ont bénéficié de la loi Sauvadet, et sont donc sortis des effectifs contractuels en étant titularisés !

D'une part, aux 342 ANT supplémentaires sur deux ans se rajoutent les 238 agents qui ont libérés des postes ANT en étant titularisés, ce qui monte le nombre à 535 contractuels supplémentaires depuis 2013. Le dynamisme de la recherche (+208 contractuels en 2015 d'après le bilan social), est loin d'expliquer l'accroissement des contractuels à l'université !

D'autre part, le bilan annonce 45 postes fonctionnaires supplémentaires, auxquels il faut retrancher les 238 agents titularisés, ce qui implique une perte sèche de 193 postes de fonctionnaires depuis 2013.

Le Président nous a fait savoir qu'il n'avait pas la même interprétation que nous. Nous attendons donc ses explications.

#### Prime d'intéressement... pour les hommes

Nous attendons aussi des explications sur la prime

d'intéressement. Il est indiqué dans le bilan social qu'« Au sein d'Aix-Marseille université, cette prime d'intéressement est utilisée pour la mise en oeuvre de la politique indemnitaire BIATSS, lorsque le plafond légal statutaire est déjà atteint » C'est à dire la ligne «COMPL INDEMNITAIRE RCE» sur votre bulletin de salaire, qui complète dans certains cas la ligne «PR. PART. RECH. SCIENTIFIQUE».

Dans ce cas, pourquoi les femmes ont un niveau de prime d'intéressement tellement faible ?

#### Politique indemnitaire 2015

	Femmes	Hommes
Cat. A	97 063 €	131 100 €
Cat. B	2 344 €	77 813 €
Cat. C	7 735 €	18 9236 €

Sachant que les femmes représentent 70% des catégories C et 66% des catégories B.

Rapporté au nombre d'agents (fonctionnaires uniquement), cela représente **9,90 € de prime en moyenne pour une femme catégorie C, et 545,34 pour un homme catégorie C !**

Comment est-il possible de donner de tels chiffres dans un bilan social sans aucune explication ?

Est-ce que ça veut dire que les femmes fonctionnaires catégorie C ne sont pas au plafond de la PPRS ? Dans ce cas pourquoi ?

Est-ce que la prime d'intéressement serait utilisée pour autre chose que le complément à ce plafond ?

*Suites aux prochains épisodes, avec des focus sur la précarité, l'égalité femme-homme...*



### Hexagone

#### N'opposons pas les misères, combattons-les ! Solidarité avec les migrants !

La France, 6ème puissance économique mondiale, n'aurait pas les moyens de traiter dignement ses populations les plus fragiles, comme celles qui cherchent l'accueil pour des questions économiques, politiques, familiales, de survie... parce qu'elles fuient les guerres.

Nous assistons actuellement à des débats nauséabonds et populistes dont la violence des propos, à l'encontre des plus fragiles socialement, attise les tensions sociales et tente de mettre en opposition les populations.

Par nature, notre société n'est pas violente, ce sont les discours et les actes politiques qui déterminent sa nature. La Direction confédérale de la CGT réaffirme le besoin de mettre au cœur des débats et des enjeux de la période la question de l'humain et de la dignité humaine.

Comment admettre et tolérer que notre pays, à l'histoire sociale riche de sa capacité d'accueillir et d'intégrer de tout temps des populations venues chercher en France un avenir meilleur ou échapper au massacre dans son propre pays, ne soit plus en capacité, aujourd'hui, d'y répondre avec dignité ?

Comment admettre l'effroyable réalité des 3800 morts en mer Méditerranée en 2016 qui viennent s'ajouter à ceux de ces dernières années, faisant de la

Méditerranée un véritable charnier ?

Oui, les conditions d'accueil des migrants sont intolérables, elles sont indignes de la France !

Oui, les conditions de vie et de survie de plus de 9 millions de personnes vivant sous le seuil de pauvreté en France sont tout aussi intolérables !

La direction nationale de la CGT condamne sans réserve, et avec la plus grande fermeté, celles et ceux qui opposent la question de la pauvreté, de la misère sociale avec celle de l'accueil des migrants dans des conditions dignes.

Ce ne sont pas les migrants qui augmentent la précarité et la misère, bien au contraire. Toutes les études économiques le démontrent : l'accueil de nouvelles populations renforce systématiquement l'économie du pays d'accueil et cela de façon pérenne. La direction nationale de la CGT appelle l'ensemble de ses adhérents et de ses organisations à porter le débat auprès des salariés, des chômeurs, des étudiants et des retraités, dans leur entreprise, leur lieu de travail et lieu de vie, afin de combattre les propos nauséabonds qui tentent de monopoliser le débat public et de porter une autre voix : celle du sens de l'humain et du respect de la dignité de chacune et chacun !

*Extrait de la Déclaration de la Commission exécutive confédérale de la CGT  
<http://www.cgt.fr/N-opposons-pas-les-miseres.html>*

## Contre la précarité dans l'enseignement supérieur et la recherche. Pour l'amélioration des conditions de travail et d'études de toutes et tous

### Une nouvelle rentrée universitaire sous le signe de l'austérité

Depuis 2009, le budget de l'enseignement supérieur et de la recherche (ESR) a baissé de 850 millions en euros constants (cf. Cour des Comptes) alors même que le nombre d'étudiant-e-s n'a cessé d'augmenter (+ 260 000 depuis 2009). La politique budgétaire d'austérité du gouvernement aggrave ainsi largement une situation déjà préoccupante. La précarité explose dans l'ESR et les réformes mises en place depuis quelques années déjà détruisent nos conditions de travail et mettent en danger le service public d'ESR.

### Des politiques récurrentes contre l'enseignement supérieur et la recherche publique

Notre situation découle en effet des politiques d'austérité et des réformes mises en œuvre depuis la fin des années 1990 : loi Pacte pour la recherche (2006), loi LRU (loi relative aux libertés et responsabilités des universités, 2007) qui a rendu les établissements d'ESR financièrement autonomes et leur a transféré la gestion de la masse salariale, loi pour l'enseignement supérieur et la recherche (2013), qui a accentué la logique de la mise en concurrence en imposant le regroupement des universités, des grands établissements, des écoles au sein des COMUE Communauté d'Universités et d'Établissements). Ces réformes reposent toutes sur une transformation fondamentale dans la manière de financer l'enseignement supérieur et la recherche : le développement des financements par des appels à projets (ANR, Europe, régions, associations caritatives, Programme Investissement d'Avenir) au détriment des crédits récurrents, ce qui met en concurrence les établissements, les laboratoires et les services et favorise le développement de la précarité.

### La précarité est-elle la seule perspective pour les plus jeunes ?

Pour faire baisser la masse salariale, on remplace des postes de fonctionnaires par des contractuels ou des vacataires (qui coûtent bien moins cher) : les précaires - désormais de l'ordre de 40% chez les personnels BIATSS, 30% chez les personnels enseignants dans les établissements d'ESR et 21,4% dans les organismes de recherche (40% à l'Inserm) - sont alors une simple variable d'ajustement. La conséquence est la paupérisation de nombreux personnels et notamment les moins qualifiés mais aussi les jeunes chercheurs, ingénieurs et techniciens non titulaires, devenus quasi invisibles. Les regroupements et fusions d'établissements au sein des ComUE hors d'échelle rassemblant plusieurs milliers de personnels et des dizaines de milliers d'étudiants, vont encore accentuer cette précarisation généralisée des personnels, premières victimes des baisses salariales et des baisses

de budget, le recul de la réussite étudiante et le développement des emplois précaires.

### Une dégradation insupportable de nos conditions de travail et d'études

En plus de remettre en cause les statuts de la fonction publique, qui donnent des garanties aux salarié-e-s face à l'emprise de l'employeur et qui garantissent l'accès à un service public de qualité à toutes et tous, la précarité a des conséquences importantes sur la santé des travailleurs-ses de l'ESR. Les maladies professionnelles, telles que stress, burn out, etc., se développent partout à cause d'un manque criant de personnels administratifs, techniques, chercheurs et enseignants. L'autonomie des établissements, l'austérité imposée et la possibilité de moduler les services des personnels qui anticipaient dans l'ESR l'inversion de la hiérarchie des normes introduite par la loi Travail que des millions de travailleurs ont combattue pendant plusieurs mois, a contribué à dégrader considérablement les conditions de travail de tous les personnels et des contractuels en particulier.

Si les personnels subissent le contrecoup de ces réformes et le manque de moyens, les étudiant-e-s sont également en première ligne. Salles surchargées, absence de suivi à cause d'un manque de personnel, mettent en péril l'avenir des étudiants et les missions de l'enseignement supérieur et de la recherche. L'augmentation conséquente du nombre de bacheliers rend nécessaire une politique ambitieuse pour les accueillir et réussir leurs études dans les filières de leur choix.

Le Gouvernement a annoncé une augmentation de 850 millions d'€ du budget de l'ESR pour 2017. Cette augmentation qui fait suite à la mobilisation du milieu notamment en mai dernier lors de l'annonce de coupures sur le budget de l'ESR, est loin d'être au niveau des enjeux. Cela permettra tout juste d'accueillir les 45 000 étudiant-e-s en plus de la rentrée. Il faut enfin un vrai investissement de l'Etat dans l'ESR, suffisamment significatif pour qu'on puisse résoudre la précarité et assurer sur l'ensemble du territoire une formation de qualité pour toutes et tous, meilleur gage d'un enseignement supérieur et d'une recherche de haut niveau.

### Pour exiger :

- une réelle augmentation du financement public de l'Enseignement supérieur et de la recherche : +3,5 milliards d'euros/an pendant 10 ans pour atteindre l'objectif de 1% du PIB pour la recherche publique et 2% du PIB pour l'enseignement supérieur,
- un plan d'investissement concret vers les premiers cycles pour assurer la réussite de

bureau ont déclaré avoir eu trop froid entre 10 et 40 jours en 2016. Ca représente donc presque la moitié des jours de travail dans des conditions très inconfortables (et 2016 n'est pas fini...). Des enseignants ont arrêté leurs cours parce qu'il faisait trop froid.

Cette enquête a été transmise aux camarades du CHSCT. La réponse faite par le Le Vice-Président délégué à la santé et sécurité au travail présente une «note des services sur les solutions et travaux envisagés»

- Le chauffage devrait mieux fonctionner cet hiver
- La Dosi (7eme étage, ailes B et C) va être climatisée, si tout va bien, et qu'elle peut payer
- Il n'est pas possible de climatiser tout le bâtiment pour des raisons techniques (et financières), la solution des ventilateurs est présentée comme la meilleure alternative!
- Les fenêtres de la facade nord du bâtiment 5 seront refaites en 2020.

Vive le réchauffement climatique et le développement durable !

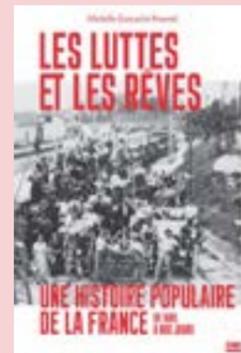


### Ouvrage

#### Les luttes et les rêves

Scénariste : Michelle ZANCARINI-FOURNEL  
ISBN : 978-2-35522-088-3

1685, année terrible, est à la fois la date de la révocation de l'édit de Nantes, qui a exclu les protestants de la communauté nationale, et de l'adoption du Code noir, fondement juridique de l'esclavage « à la française ». Choisir d'en faire le point de départ d'une histoire de la France moderne et contemporaine, c'est affirmer que celle-ci doit être écrite du point de vue des subalternes, et pas seulement des puissants et des vainqueurs. C'est cette histoire de la France « d'en bas », celles des classes populaires et des opprimé.e.s de tous ordres que retrace ce livre monumental : une histoire des résistances, des révoltes et des rébellions face à l'ordre établi et aux pouvoirs dominants, une histoire qui restitue le champ des possibles non aboutis dans leur contexte politique, économique et social, mais qui passe aussi par l'histoire du quotidien, de l'intime et du sensible, attentive aux émotions, aux bruits et aux sons. Pas plus que la « France » ne remonte, comme phénomène historique, à « nos ancêtres les Gaulois », son histoire ne saurait se réduire à celle de l'Hexagone.



Les colonisés - des Antilles, de la Guyane et de la Réunion en passant par l'Afrique, la Nouvelle-Calédonie ou l'Indochine - prennent ici toute leur place dans le récit, de même que les migrant.e.s qui, accueilli.e.s « à bras fermés », ont façonné ce pays. Cet ouvrage de synthèse, écrit dans une langue précise, simple et accessible à tous, s'appuie sur des travaux existants ainsi que sur des documents d'archives, et s'attache constamment, sous les grands mouvements historiques, à mettre en exergue les vies singulières qui animent une histoire incarnée.

### tou-te-s les étudiant-e-s

• la fin de la politique de précarisation et la mise en place d'un plan de titularisation de tou-te-s les contractuel-le-s et vacataires de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche travaillant sur des fonctions pérennes.

un plan pluriannuel de création d'emplois de fonctionnaires enseignants-chercheurs, chercheurs, ingénieurs, personnels techniques, de bibliothèque et administratifs à hauteur de 6 000 créations d'emplois/an pendant 10 ans.

Communiqué intersyndical  
SNTRS-CGT, CGT Ferc-Sup, CGT-INRA, SNESUP-FSU, SNEP-FSU, SNETAP-FSU,  
SNPREES-FO, Sup Autonome-FO, Sud Recherche EPST, Sud Education, Solidaires étudiant-e-s,  
Collectif des travailleur.e.s précaires de l'ESR



## En bref...

### Remplacement des personnels

Quels que soient les services, quelles que soient les catégories, les personnels d'AMU se plaignent du non - remplacement des agents absents. Ces absences sont dues parfois à des maladies, des congés maternité, des formations, etc. Mais cela entraîne une surcharge de travail un peu partout qui n'est jamais compensée, ni par l'embauche de personnel supplémentaire, ni par des heures supplémentaires payées, ni même par aucune reconnaissance..

### Vous avez dit développement durable !?

Deux camarades ont fait une tournée du bâtiment 5 sur le site Saint-Charles, le mardi 13 septembre, pour faire une enquête sur les problèmes de températures.

Les agents qui sont dans des bureaux non climatisés ont déclaré avoir eu trop chaud entre 5 et 40 jours en 2016. Les agents qui n'ont pas de chauffage d'appoint dans leur



Le zoom du mois